

Sentiers d'Avenir

Association pour la Création de Sentiers Côtiers Pérennes Respectueux des Usages et de l'Environnement

Adresse : 9 Kercune 56550 Locoal Mendon
sentiers.davenir@laposte.fr
<http://www.sentiersdavenir.fr/>

Assemblée générale ordinaire (AGO) du 1^{er} Février 2020 – 16H00

.....

Procès-verbal des résolutions - compte rendu

Lieu de l'assemblée : 9 Kercune 56550 Locoal Mendon

Nombre de membres bienfaiteurs présents ou représentés : 25 (Voir liste d'émargement)

Quorum des décisions articles 13 et 16 des statuts : 13 (un tiers de 39 membres bienfaiteurs)

Lors de l'assemblée générale du 1^{er} février 2020 les membres bienfaiteurs présents ou représentés ont approuvé :

- Le rapport d'activités : Contre0..... Abstention.....0..... Pour.....25.....
- Les comptes 2018-19: Contre0..... Abstention.....0..... Pour.....25.....
- Le budget 2020 : Contre0..... Abstention.....0..... Pour.....25.....

Le montant des cotisations pour 2020 est inchangé :

- Membre actif : 10 euros
- Membre bienfaiteur : 10 euros supplémentaires

Contre0..... Abstention.....0..... Pour.....25.....

Les membres bienfaiteurs présents ou représentés ont approuvé le projet de règlement intérieur soumis à l'assemblée :

Contre0..... Abstention.....0..... Pour.....25.....

Les orientations proposées par le président en ouverture de séance ont par ailleurs été approuvées par toute l'assistance (**34 membres présents ou représentés**).

Les observations formulées en séance sont annexées au présent procès-verbal à titre de compte rendu.

Le président de Sentiers d'avenir

Ronan Goavec

Sentiers d'Avenir

Association pour la Création de Sentiers Côtiers Pérennes Respectueux des Usages et de l'Environnement

Adresse : 9 Kercune 56550 Locoal Mendon

sentiers.davenir@laposte.fr

<http://www.sentiersdavenir.fr/>

Assemblée générale ordinaire (AGO) du 1^{er} Février 2020 – 16H00 Annexe au PV valant compte rendu

Les observations suivantes ont été recueillies :

Les sentiers créés au bord de l'eau ont déjà provoqué des déplacements d'oiseaux. Le dérangement de l'avifaune est constaté, en particulier, là où il existe des sentiers (voici un lien sur une vidéo concernant cette question sur le golfe du Morbihan :

https://www.youtube.com/watch?v=4XU_P6dDNCs (lorsque ce lien ne fonctionnera plus merci de contacter Sentiers d'avenir pour obtenir la vidéo). Le fond de la ria d'Étel n'est pas encore totalement concerné. Mais si on n'y prend pas garde, il le sera prochainement.

La flore, bien que moins visible, est à protéger autant que la faune.

L'utilisation de sentiers existants, associée à des accès vers des points de vue aménagés, sera bien moins coûteuse que les projets actuels et largement aussi attrayante. Les coûts seront, au final, principalement à la charge des contribuables des communes...

Les membres communiqueront au bureau les coordonnées de personnes ou d'associations dont le savoir et l'expérience sont intéressants afin que le bureau les rencontre (Raid'Dingues – Landaul ...)

Il convient d'être particulièrement vigilants « sur la forme » lors des contentieux. Il serait prudent d'anticiper le financement des contentieux qui malheureusement risquent de survenir. Il faudrait mettre suffisamment de trésorerie de côté pour ne pas être pris au dépourvu.

Ils existent déjà des lieux connus à protéger contre la mer : suite aux rencontres avec l'administration et l'AQTA ne pourrions-nous pas lancer une ou plusieurs demandes concrètes de protection de côtes de la ria. La France est particulièrement en retard en la matière ! (Voir en comparaison les Pays Bas).

Il existe de très nombreuses « friches » sur le littoral de la ria, principalement sur le DPM : quelles sont les intentions de l'administration d'Etat concernant les friches sur le DPM ?

Bien que la réglementation incite franchement les associations à être motrices en matière de création de sentiers, ne serait-il pas plus logique que ce soit plutôt les collectivités locales qui s'impliquent (communes et collectivités de communes) ? L'implication des associations (dont la nôtre) n'est-elle pas, au final, contre-productive ?